

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site

www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE

Contralac® 5 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes) et chats (chattes)

Contralac® 20 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes)

1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché: Virbac (Switzerland) AG, 8152 Opfikon, Domicile: Postfach 353, 8152 Glattbrugg

Fabricant responsable de la libération des lots: Virbac 1^{ère} Avenue 2065 m LID, 06516 Carros, France

2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Contralac 5 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes) et chats (chattes)

Contralac 20 ad us. vet., comprimés pour chiens (chiennes)

3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 comprimé contient:

Substance active:

Contralac 5: 0,5 mg de métergoline

Contralac 20: 2 mg de métergoline

Comprimé rond blanc à crème

Comprimé dose à 5: non sécable

Comprimé dosé à 20: sécable en 2 parties égales

4 INDICATION(S)

Pour interrompre la production de lait chez les chiennes et les chattes en cas de pseudo-gestation ou lorsque les petits sont sevrés de leur mère.

5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les animaux en gestation.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la substance active ou à un autre ingrédient.

6 EFFETS INDÉSIRABLES

Des vomissements peuvent survenir au début du traitement. Une diarrhée modérée ainsi qu'une modification comportementale (irritabilité et agitation) peuvent survenir.

Si vous constatez des effets secondaires, notamment des effets ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chien (chiennes), chat (chattes)

8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Administration par voie orale:

Chiennes: Pendant 4 à 8 jours, administrer per os 0,2 mg/kg de poids corporel (PC) de métergoline par jour répartis en deux doses.

Chattes: Pendant 4 à 8 jours, administrer per os 0,25 mg/kg de PC de métergoline par jour, réparti en deux doses.

Schéma de dosage:

Petites chiennes (Contralac 5)

Dose journalière:

Poids corporel	matin	soir
2,5 – 3 kg	1 comprimé	-
3,1 – 6 kg	1 comprimé	1 comprimé
6,1 – 8 kg	2 comprimés	1 comprimé

Chiennes moyennes et grandes (Contralac 20)

Dose journalière:

Poids corporel	matin	soir
8,1 – 10 kg	½ comprimé	½ comprimé
10,1 – 15 kg	1 comprimé	½ comprimé
15,1 – 20 kg	1 comprimé	1 comprimé
20,1 – 25 kg	1 ½ comprimés	1 comprimé
25,1 – 30 kg	1 ½ comprimés	1 ½ comprimés
30,1 – 35 kg	2 comprimés	1 ½ comprimés
35,1 – 40 kg	2 comprimés	2 comprimés
40,1 – 45 kg	2 ½ comprimés	2 comprimés
45,1 – 50 kg	2 ½ comprimés	2 ½ comprimés
50,1 – 55 kg	3 comprimés	2 ½ comprimés
55,1 – 60 kg	3 comprimés	3 comprimés
60,1 – 65 kg	3 ½ comprimés	3 comprimés
65,1 – 70 kg	3 ½ comprimés	3 ½ comprimés
70,1 – 75 kg	4 comprimés	3 ½ comprimés
75,1 – 80 kg	4 comprimés	4 comprimés

Chattes (Contralac 5)

Dose journalière:

Poids corporel	matin	soir
2,5 kg	1 comprimé	-
2,6 kg – 4,5 kg	1 comprimé	1 comprimé
4,6 kg – 6,5 kg	2 comprimés	1 comprimé
6,6 kg – 8 kg	2 comprimés	2 comprimés

9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

La durée habituelle du traitement est de 4 jours.

Si les symptômes persistent au-delà de la durée du traitement, celui-ci doit être prolongé de 4 jours (soit 8 jours au total).

10 TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver à température ambiante (entre 15 °C et 25 °C).

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal:

En cas de modification comportementale (agressivité accrue), une interruption du traitement est indiquée. La régression souvent drastique des glandes mammaires peut inciter à arrêter le traitement trop tôt. Cela peut entraîner une rechute et une reprise du traitement est indiquée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux:

En cas d'ingestion accidentelle, il convient de consulter immédiatement un médecin et de lui montrer la notice d'emballage ou l'étiquette.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la substance active doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être administré par des femmes enceintes.

Gestation et lactation:

Ne pas utiliser pendant la gestation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions:

L'administration simultanée avec d'autres médicaments vétérinaires doit être discutée avec un(e) vétérinaire en raison des interactions possibles.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes):

En cas de surdosage, des vomissements peuvent survenir.

13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères. Contralac ne doit pas être déversé dans les eaux, car il peut présenter un danger pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14 DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

27.06.2024

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Contralac 5 ad us. vet.: Boîte pliante de 16 comprimés (2 blisters plastique-aluminium de 8 comprimés)

Contralac 20 ad us. vet.: Boîte pliante de 16 comprimés (2 blisters plastique-aluminium de 8 comprimés)

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 49'868

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché mentionné dans la rubrique 1.